



GROUPE SÉNELIER

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET DE FOURNITURE DE SERVICE(S)

1. CHAMP D'APPLICATION

Ces Conditions Générales de Vente et de Fourniture de Service(s) s'appliquent sans restriction ni réserve à l'ensemble des produits et services proposés par la société GROUPE SÉNELIER, société par actions simplifiée au capital de 1 200 euros dont le siège social est situé 22 passage Cardinet, 75017 Paris, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 984 841 270. À défaut de dispositions particulières stipulées par écrit, le fait de passer commande auprès du Groupe Sénélier implique l'acceptation pleine et entière de nos Conditions Générales de Vente et de Fourniture de Service(s), accessibles à tout moment à partir de l'adresse Internet <https://www.senelier.com/cgv/>. Les Conditions Générales applicables et opposables au Client sont celles en vigueur à la date de la commande. Le Groupe Sénélier peut les modifier à tout moment, mais ces modifications ne peuvent en aucun cas s'appliquer aux contrats conclus antérieurement.

2. RESPONSABILITÉS DU CLIENT

Le Client devra reconnaître avoir eu les autorisations relatives aux droits d'auteur ou droits voisins pour les contenus mis en ligne sur Internet. Ces contenus diffusés sur Internet par le Client sont sous sa seule et unique responsabilité. Le Client s'engage à fournir auprès du Groupe Sénélier des données et informations loyales, de qualité et conformes à la législation en vigueur, et à respecter l'ensemble des prescriptions légales et réglementaires en vigueur relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Le Client est parfaitement conscient qu'à compter de la date à laquelle il souscrit à l'offre et qu'il transmet son mode de paiement, le Groupe Sénélier commencera à le facturer, et l'équipe du Groupe Sénélier sera à sa disposition pour l'accompagner dans l'élaboration de son offre. Dans le cas où le Client ne sollicite pas le Groupe Sénélier malgré cette mise à disposition, ou dans le cas où l'attitude du Client ne mettrait pas Groupe Sénélier en mesure d'exécuter sa mission, l'offre du Client ne pourra pas être réalisée et le Client ne pourra en aucun cas se faire rembourser des sommes payées au titre de la mise à disposition du service, bien qu'il ne soit pas utilisé.

3. PROPRIÉTÉ

Concernant tous les droits de propriété intellectuelle ou industrielle afférents aux développements spécifiques réalisés pour le Client, en ce compris les droits de marques, les droits de propriété littéraire et artistique, notamment les droits de reproduction, de représentation et d'adaptation, les droits sur les logiciels ou fichiers informatiques, les droits sur les contenus des bases de données, dits « droits sui generis ». En aucun cas, le Client ne sera autorisé à concéder, divulguer ou diffuser ses droits de propriété sur le code source des pages. Concernant tous les droits de propriété intellectuelle ou industrielle, afférents aux logiciels (WordPress, Suite Adobe : Photoshop, Indesign, Illustrator, Première Pro, Acrobat Reader), ceux-ci restent la propriété exclusive du Groupe Sénélier. Le Client ne dispose pas du droit de réutiliser ce code source pour un autre projet que celui qui lui a été vendu par le Groupe Sénélier, les droits du Client étant conformes aux dispositions de l'article L.122-6-1 IV du Code de la Propriété Intellectuelle.



Le Client est propriétaire des éléments individuels comme les textes, les photos et le nom de domaine apportés auprès du Groupe Sanelier et utilisés en vue de la conception du site Web.

Conformément à l'article L 111-1 du Code de la propriété intellectuelle, Le Groupe Sanelier reste le propriétaire exclusif de la base du site, donc de son code source, des textes produits par le Groupe Sanelier, des visuels apportés par le Groupe Sanelier, ainsi que de toutes les créations graphiques réalisées en interne (identité visuelle, affiches, flyers...). Le Client peut demander la récupération de la gestion de son nom de domaine, sous réserve que son dossier comptable soit favorable.

Le Client a la possibilité, sous réserve de l'accord du Groupe Sanelier, d'acquérir la propriété des fichiers sources en réglant les frais suivants :

- Le prix du site vitrine SMART est de 1 120 € TTC.
- Le prix du site vitrine KING est de 1440 € TTC.
- Le prix du site E-COMMERCE PRO est de 3 400 € TTC.

4. TARIFS

Les tarifs en vigueur des prestations du Groupe Sanelier sont disponibles auprès du Groupe Sanelier sur simple demande. Ils sont exprimés hors taxes et révisables à chaque date anniversaire du contrat en cours. À l'exception des modifications annuelles de tarifs consécutives à l'application éventuelle d'un taux lié à l'inflation ou à la déflation, toute modification de tarif sera notifiée au Client au moins un mois avant sa date d'application. À défaut de contestation par le Client de ces nouveaux tarifs dans le respect du délai indiqué ci-dessus, ceux-ci sont réputés avoir été définitivement et irrévocablement acceptés par le Client. La mise en production de toutes les offres se fait à l'issue du délai légal de rétractation. Les paiements seront donc dus dès le premier mois, même dans les cas où les produits sont en cours de production et/ou de livraison.

5. GARANTIES

Le Groupe Sanelier se réserve le droit de modifier à tout moment les caractères de ses infrastructures techniques et le choix de ses fournisseurs techniques. Compte tenu de la complexité des réseaux mondiaux, de l'inégalité des capacités des différents sous réseaux, de l'afflux à certaines heures des utilisateurs, le prestataire ne peut en aucun cas être tenu responsable des vitesses d'accès depuis d'autres sites dans le monde ou de ralentissement externes. La société Groupe Sanelier peut être amenée à interrompre le service à des fins de maintenance de sa plate-forme d'hébergement. Sa responsabilité ne saurait être engagée si cette plate-forme d'hébergement était indisponible pour des raisons de force majeure telles que défaillance de longue durée du réseau public de distribution d'électricité, grèves, émeutes, guerres, tempêtes, tremblements de terre, défaillance du réseau public des télécommunications, perte de connectivité Internet dues aux opérateurs publics et privés dont dépend le Groupe Sanelier.

6. PRESTATION(S) COMPLÉMENTAIRE(S)

Ces prestations nécessitent une étude et l'acceptation d'un devis préalable pour la conception et la réalisation des nouveaux contenus et/ou l'ajout de nouvelles fonctionnalités au site Internet. Les interventions après livraison, hors correction de bugs éventuels, pourront faire l'objet de devis complémentaires.



7. MODALITÉS DE PAIEMENT ET DE FACTURATION

7.1 PAIEMENT

En rémunération de ses prestations, le Groupe Snelier percevra les sommes dont les montants et modalités de règlement sont fixés aux Conditions Particulières ou à la commande (signature du devis, contrat ou bon de commande). Sauf indication contraire du Groupe Snelier, le paiement s'effectue comptant au moyen d'un prélèvement bancaire à la réception de la facture définitive. La réception de la facture définitive intervenant comme suit : Offres RÉSEAUX SOCIAUX, RÉFÉRENCIEMENT PAYANT GOOGLE ADS et SITE INTERNET, Offres GRAPHISME et PACK AVEC OPTION : La réception de la facture définitive interviendra dans un délai de 15 jours suivant la signature du bon de commande tenant lieu de facture provisoire.

Les droits et taxes seront facturés à leur taux légal à la date de facturation. Le paiement des prestations périodiques (hébergement, gestion de nom de domaine, maintenance...) se fait mensuellement, trimestriellement ou annuellement. L'expiration du délai légal de rétractation conditionne le démarrage technique du projet.

Sauf si vous choisissez le paiement différé des frais administratifs liés à un Service incluant des Formalités, le prix est exigible en totalité après confirmation de la commande.

En ce qui concerne les Services incluant des Formalités, vous avez la possibilité de différer le règlement du montant des frais administratifs correspondants. Le paiement différé sera effectué par prélèvement automatique sur la carte bancaire utilisée pour le paiement du Service au plus tard vingt (20) jours après la confirmation de la commande.

En ce qui concerne les Abonnements souscrits avec 30 jours gratuits, le paiement sera effectué par prélèvement automatique sur la carte bancaire utilisée pour le paiement du Service initialement souscrit, à chaque échéance conformément aux durées définies à l'article 5.8.1 (Durée).

Vous pouvez régler vos achats :

- * Par carte bancaire (Carte Bleue, Visa, Eurocard/Mastercard). Le Groupe Snelier utilise le service de paiement sécurisé fourni par Stripe, Inc. Les données confidentielles (le numéro de carte bancaire à 16 chiffres, la date d'expiration et le code CVX) sont directement transmises cryptées sur le serveur de Stripe, Inc. Le Groupe Snelier n'a pas accès à ces données.
- * Par virement bancaire. Lors de la commande, nous vous communiquons les coordonnées bancaires du compte du Groupe Snelier sur lequel effectuer le virement, ainsi que votre numéro de dossier à indiquer dans l'ordre de virement. Les commandes sont traitées dans les 48H maximum suivant la réception du virement. La commande est considérée comme effective uniquement une fois que le centre de paiement bancaire sécurisé aura donné son accord sur la transaction.
- * Par le prestataire de portefeuille électronique Paypal. Lors de la commande, vous devez vous connecter à votre compte Paypal pour effectuer le paiement, sans avoir à communiquer vos coordonnées bancaires.
- * Par prélèvement SEPA, pour les Abonnements uniquement. Le Groupe Snelier utilise à cet effet le service de paiement sécurisé par Stripe, Inc. Vous pouvez opter pour ce moyen de règlement des échéances de vos Abonnements depuis votre espace "Mon Compte", où vous devez renseigner votre numéro IBAN et accepter le mandat de prélèvement SEPA. Vous êtes ensuite notifié par email trente (30) jours à l'avance de vos prochaines échéances de prélèvements.



7.2 Facturation

Pour chaque commande, Le Groupe S nelier vous adresse par e-mail une confirmation de commande contenant votre facture et un lien pour g rer votre abonnement dans votre espace s curis .

Le prix de souscription d'un Abonnement sera factur  au d but de chaque mois ou de chaque ann e, selon le cas,   la date anniversaire de l'Abonnement concern , et chaque nouvelle facture sera accessible dans votre espace s curis  « mon Compte », sur la page « mes Factures ».

Il vous est conseill  d'imprimer et/ou d'archiver sur un support fiable et durable toute facture,   titre de preuve.

8. RETARD DE PAIEMENT

  d faut de paiement   la date pr vue, l'indemniti  forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros, pr vue par la loi n  2012-387 du 22 mars 2012 sera per ue de plein droit, sans pr judice d'un int r t de retard  gal au taux d'int r t de la Banque Centrale Europ enne (BCE) pour ses op rations de refinancement, major  de 10 points. Lequel est imm diatement exigible, sans qu'un rappel ne soit n cessaire, en application de l'article 53 de la loi n  2001-420 du 15 mai 2001. Les int r ts sont capitalis s dans les conditions de l'article 1154 du Code civil.

  titre de clause p nale, le d biteur d faillant devra acquitter entre les mains du Vendeur, une indemniti  forfaitaire de 500 euros, sans pr judice d' ventuels frais de recouvrement. Si pour quelques raisons que ce soit nous ne parvenons pas   pr lever votre paiement (par exemple solde insuffisant, etc.), nous renvoyons alors la demande de pr l vement   votre banque. Si vous ne respectez pas votre obligation de paiement, le Groupe Senelier se r serve le droit de suspendre l'ex cution des prestations ou de restreindre la fourniture des services jusqu'  ce que vous vous conformiez   votre obligation de paiement.

Le Client dispose d'un d lai de 2 mois   compter du premier d faut de paiement pour r gulariser la situation. Le fait de suspendre les prestations n'exon re pas le Client du paiement de la totaliti  des sommes dues et majorations appliqu es.

Le Client est averti que les services d'h bergement, gestion des domaines et gestion des e-mails sont g r s de mani re automatique et que le non-paiement des sommes dues entra nera la suspension de ces services le lendemain de la date de limite de paiement de la facture. En aucun cas, Groupe S nelier ne pourra  tre tenu pour responsable des  ventuelles pertes occasionn es   la suite de l'arr t des services fournis pour non-paiement des sommes dues.

9. R SILIATION

9.1 R siliation de la part du Client

Le Client informera le Groupe S nelier de sa volont  de r silier tout contrat, obligatoirement par courrier recommand  avec accus  de r ception   l'adresse du si ge social de la soci t  GROUPE SENELIER.

La demande de r siliation sera trait e   r ception,  tant entendu que toute p riode entam e sera int gralement due par le Client.



Conditions de résiliation des offres:

9.1.1 Offre sans engagement

Dès réception de la demande de résiliation, une période de préavis sera à effectuer :

Offres SITE WEB : Préavis d'une durée de 2 (deux) mois.

9.1.2 Offre avec engagement

Le Contrat prend effet à la date de sa signature par le Client pour une durée de 6 ou 12 mois à compter du début de la prestation de service, renouvelable par tacite reconduction à compter de cette date anniversaire pour des durées successives de 6 ou 12 mois sauf à être dénoncé par le Client par LRAR avant la prochaine échéance contractuelle, moyennant un préavis d'un (1) mois pour les contrats de 6 mois et deux (2) mois pour les contrats de 12 mois.

Lorsque le Client est engagé pour 6 ou 12 mois, ce dernier devra alors payer l'intégralité des sommes restant dues jusqu'au terme de l'engagement.

Chaque modification du périmètre initial des Prestations matérialisée par un nouveau Contrat fera courir un nouveau délai de 6 ou 12 mois à compter de la nouvelle mise en service, lequel sera tacitement renouvelable conformément au principe énoncé ci-avant.

Détail des offres:

Offres RÉSEAUX SOCIAUX : Engagement de 6 mois avec tacite reconduction pour des durées successives de 6 mois. Préavis de 1 (un) mois.

RÉFÉRENCIEMENT PAYANT/GOOGLE ADS : Sans engagement, dès réception de la demande de résiliation. Préavis de 1 (un) mois.

Offres SITE INTERNET : Sans engagement, dès réception de la demande de résiliation. Préavis de 2 (deux) mois.

9.2 Résiliation de la part du Groupe Snelier

Le Groupe Snelier se réserve le droit de résilier unilatéralement l'abonnement du Client en cas de défaut de paiement ou toute autre faute grave (par exemple et sans que cela soit exhaustif : utilisation de contenus illicites ou propos insultants envers les collaborateurs du Groupe Snelier, etc.), sans indemnité. Cette résiliation interviendra dès la notification par le Groupe Snelier au Client par LRAR ou par courriel.

9.2.1 Offres sans engagement

Le Client restera redevable du premier mois d'abonnement non payé (toute période entamée sera intégralement due par le Client) ainsi que des majorations éventuelles et d'un préavis à effectuer :

* Offres SITE INTERNET : Préavis d'une durée de 2 (deux) mois

9.2.2 Offres avec engagement

Le Contrat prend effet à la date de sa signature par le Client pour une durée de 6 ou 12 mois à compter de la date de mise en service, renouvelable par tacite reconduction à compter de cette date anniversaire pour des durées successives de 6 ou 12 mois sauf à être dénoncé par le Groupe Snelier.



Lorsque le Client est engagé pour 6 ou 12 mois, ce dernier devra alors payer l'intégralité des sommes restant dues jusqu'au terme de l'engagement.

10. ABONNEMENT ET ENGAGEMENT

L'abonnement de la maintenance et de l'hébergement du site du Client ou l'accès aux services en ligne lorsqu'il est souscrit, entre en vigueur à compter de la date de l'enregistrement par le Groupe Snelier de la commande du Client. Le contrat de maintenance, d'hébergement et de nom de domaine court à compter de la signature du contrat de prestation de service. Les contrats de création et de maintenance, d'hébergement, de nom de domaine sont indépendants les uns des autres. L'annulation de l'un n'entraîne pas l'annulation de l'autre.

L'abonnement est mensuel, avec tacite reconduction automatique. Il peut être conclu pour une période initiale avec engagement, selon la nature du pack.

Les offres SITE INTERNET et PACK AVEC OPTION sont avec engagement ou sans engagement avec frais de création (hors PACK STARTER).

Les offres RÉSEAUX SOCIAUX, RÉFÉRENCIEMENT PAYANT/GOOGLE ADS et le PACK STARTER sont avec engagement et frais de création.

11. RÉFÉRENCE AU CLIENT

Le Client autorise le Groupe Snelier à mentionner son nom ou sa dénomination sociale, et à l'illustrer de son logo dans ses documents commerciaux, à titre de référence aux fins de la promotion commerciale du Groupe Snelier.

12. CONFIDENTIALITÉ

Chacune des parties au présent contrat s'engage en son nom, comme en celui de ses collaborateurs, à considérer comme confidentiels, pendant la durée du présent contrat et après son expiration, les documents, systèmes, logiciels et savoir-faire en provenance de l'autre partie dont elle pourrait avoir eu connaissance à l'occasion de l'exécution du présent contrat, et à ne pas les utiliser en dehors des besoins du présent accord. Ne sont pas concernées par cette obligation de confidentialité les informations tombées dans le domaine public ou dont la révélation a été autorisée par écrit par la partie concernée. Le contrat pourra être résilié de plein droit, sans formalité judiciaire ou extrajudiciaire, si l'une ou l'autre des parties manquait aux obligations stipulées aux présentes ou aux Conditions Particulières ou à la commande, et ne remédiait pas à ce manquement dans le mois de la réception d'une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception ou acte extrajudiciaire, et ce, sans indemnité et sans préjudice des sommes restant dues et de tous dommages-intérêts.

13. TRAITEMENT DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Respect de la réglementation : Le Groupe Snelier et son Client s'engagent à respecter les dispositions légales et réglementaires en vigueur en France et en Europe relatives à la protection des personnes physiques à l'égard du stockage, du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données. Notamment, le Client demeure le seul responsable des traitements de données à caractère personnel réalisés pour son propre compte ou pour le compte d'un tiers. Le Client reste l'unique responsable du choix des services souscrits. En particulier, il doit vérifier l'adéquation des caractéristiques requises pour procéder aux traitements des données, notamment si ceux-ci ont vocation à traiter des données sensibles soumises à des dispositions légales ou réglementaires spécifiques (données de santé ou informations de paiement, par exemple).



Sécurité : Le Groupe Snelier prend toutes les précautions utiles pour préserver la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel auxquelles elle a accès, et notamment empêcher qu'elles soient déformées, endommagées ou que des tiers non autorisés y aient accès. À l'exception des applications mises à disposition par le Groupe Snelier et dont elle se porte garante de la sécurité, le Client assure de son côté la sécurité des applications qu'il déploie sur les hébergements du Groupe Snelier. Dans le cas où le Groupe Snelier viendrait à avoir connaissance d'un ou des risques pour la sécurité de l'hébergement, elle s'engage à en informer son Client, ainsi qu'à lister les actions à mettre en place pour remédier à cette situation. Dans le cas où le Client viendrait à refuser la mise en place des recommandations du Groupe Snelier relatives à la sécurité de son hébergement, le Client assumera l'unique responsabilité des conséquences des défauts de sécurité issus de ce ou ces risques. Dans le cas où le Groupe Snelier viendrait à avoir connaissance d'une violation de la sécurité de données personnelles ayant entraîné de manière accidentelle ou illicite la destruction, la perte, l'altération, la divulgation ou l'accès à des données personnelles, elle s'engage à communiquer cette information à son Client.

Localisation et transfert de données : pour assurer ses services d'hébergement, stockage, sauvegarde et archivage, le Groupe Snelier est autorisée à transmettre, stocker et traiter les données de ses Clients sur ses propres serveurs hébergés. Sauf stipulation contraire prévue par le contrat, les données seront hébergées en France par un hébergeur français.

Traitements Groupe Snelier : dans le cadre de l'exécution de son service, Groupe Snelier collecte les données à caractère personnel de son Client, de ses collaborateurs et de ses éventuels partenaires techniques, si ceux-ci sont habilités à contacter le Groupe Snelier pour le compte de son Client. Le Groupe Snelier est autorisée à stocker et traiter les données personnelles des personnes avec qui elle est en contact pour assurer son service, en particulier leur nom, leur(s) prénom(s), leur(s) numéro(s) de téléphone, leur(s) adresse(s) e-mail, leur(s) préférence(s) et la nature du lien avec le Client. Le Groupe Snelier est autorisée à stocker et traiter les journaux d'activité et logs d'utilisation des outils qu'elle met à disposition. Le Groupe Snelier est autorisée à stocker et traiter les identifiants et mots de passe de ses Clients, dès lors où ils sont nécessaires pour mener à bien son service. Pour assurer son service d'hébergement et d'infogérance, Le Groupe Snelier est autorisée à accéder, transférer, stocker et effectuer des traitements sur tous les fichiers de logs, qu'ils contiennent directement ou indirectement des données personnelles.

Le Groupe Snelier s'engage à ne pas communiquer les données personnelles collectées. Le Groupe Snelier peut toutefois être amenée à devoir les communiquer à des autorités judiciaires et/ou administratives, notamment en cas de réquisition. Dans ce cas, et sauf disposition légale l'en empêchant, Le Groupe Snelier s'engage à en informer son Client et à limiter la communication des données à celles expressément requises par lesdites autorités.

14. RESPONSABILITÉS

Le Client s'engage à maintenir une adresse de correspondance postale valide en tout temps, ainsi qu'une adresse électronique de contact (e-mail) fonctionnelle et relevée régulièrement. Le Groupe Snelier effectuera toutes les communications importantes par l'intermédiaire de cette adresse électronique. Le Groupe Snelier s'engage à une disponibilité des services hors maintenance normale des machines et cas de force majeure. La société Groupe Snelier ne pourra être tenue responsable des problèmes techniques liés au non-respect des engagements de ses fournisseurs, tels que notamment coupure, surcharge de ligne ou panne matérielle. Le Client assume la pleine responsabilité de l'utilisation qui est faite des adresses électroniques que le Groupe Snelier met à sa disposition dans le cadre de ce contrat. Le Groupe Snelier ne pourra être tenue responsable de la non-attribution du nom de domaine choisi par le Client si ce dernier a demandé au Groupe Snelier de le prendre en charge et que cela n'a pas pu être fait.



Le Groupe Snelier se réserve le droit de refuser et/ou résilier l'hébergement de pages estimées contraires à la moralité ou à la ligne de conduite recherchée par cette dernière, cela sans justification. D'autre part, si les

pages hébergées devaient contenir des indications, propos ou n'importe quel élément contraire à la loi française actuelle ou future, le Client en est seul et unique responsable devant les tribunaux.

Par sa signature, il s'engage à rembourser le Groupe Snelier de tous les débours ou autres, sans exclusion, si par la faute des pages hébergées auprès du Groupe Snelier, le Groupe Snelier devait être reconnue complice des actes illégaux du Client. En effet, le Client s'engage à utiliser son espace Web en conformité avec les lois et les règlements de la France. Le Groupe Snelier se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de bloquer l'accès à toute page Web qu'il estimerait non conforme aux lois françaises et internationales, et qui véhiculerait de ce fait des informations illicites.

Le Groupe Snelier pourra être contactée directement par les titulaires de droits de propriété intellectuelle au cas où ces droits auraient été enfreints par des services en ligne fournis par le biais du Groupe Snelier, afin que le document incriminé soit retiré ou son accès bloqué. Le fait que le Groupe Snelier rend disponibles des liens ne constitue aucunement une approbation ni une recommandation de ces sites. La responsabilité pécuniaire du Groupe Snelier ne pourra être engagée au-delà des montants contractuels des sommes engagées pour l'applicatif incriminé susceptible d'engendrer des pertes d'exploitation. Cette clause s'analyse comme une clause limitative de responsabilité.

Le Groupe Snelier ne peut pas être tenue responsable de préjudices tels que préjudice commercial, perte de Clientèle, perte de commande ou perte d'image de marque.

Les parties s'engagent à faire tout leur possible pour effectuer leurs livraisons respectives dans les délais annoncés. Les prestations d'hébergement proposées sont fournies par un prestataire partenaire tiers. L'offre d'hébergement est liée obligatoirement à une ou plusieurs prestations de services du Groupe Snelier. Le transfert de la gestion des DNS et/ou du nom de domaine sur le serveur du partenaire du Groupe Snelier est impossible si une ou plusieurs prestations de services y sont liées. Dans tous les cas, le Client pourra prendre connaissance des informations administratives et techniques nécessaires à l'accès à son/ses hébergements et bureau d'enregistrement. Aucun accès technique au compte FTP, à l'hébergement et au bureau d'enregistrement ne sera autorisé au partenaire du Groupe Snelier.

Dans le cas de la défaillance de ce partenaire, le Groupe Snelier s'engage à identifier et à proposer au Client toutes les solutions possibles pour y remédier, mais le Groupe Snelier se dégage de toute responsabilité quant aux conséquences de cette défaillance dont les causes ne seraient être directement imputables au Groupe Snelier.

En aucun cas, le Groupe Snelier ne saurait voir sa responsabilité engagée à la suite de toute action ou de tout recours de tiers, notamment du fait : d'informations, images, sons, textes ou vidéos contraires aux législations et réglementations en vigueur, contenus et/ou diffusés sur le ou les sites du Client ; de produits défectueux que le Client a vendus par l'intermédiaire de son ou ses sites ; de la violation des droits de propriété intellectuelle relatifs aux œuvres diffusées, en intégralité ou partiellement, sur le ou les sites du Client ; de la suspension et/ou de la résiliation des comptes, notamment à la suite du non-règlement des sommes dues à la conservation des noms de domaine. Les opérations techniques de maintenance, de modification de contenu seront exclusivement exécutées durant les horaires d'ouverture de l'agence du Groupe Snelier, disponibles sur le site internet de l'agence : <https://www.snelier.com> (hors week-ends, jours fériés, périodes de fermeture annuelle de l'agence).



Le Groupe Snelier ne peut être redevable d'aucune taxation ou aucun autre frais en relation avec les achats faits à partir du site Client. Le Client accepte de prendre la pleine responsabilité des taxes et frais de toutes natures associés aux produits vendus.

Du fait

des caractéristiques et limites de l'Internet, le Groupe Snelier ne saurait voir sa responsabilité engagée pour les difficultés d'accès au site hébergé du fait de la saturation des réseaux à certaines périodes ; la contamination par virus des données et/ou logiciels du Client ; les

intrusions malveillantes de tiers sur le site du Client ; le mauvais fonctionnement des équipements ou le non-savoir-faire du Client, de problèmes liés au réseau téléphonique ou à Internet et/ou en cas de force majeure ; les détournements éventuels des mots de passe, codes confidentiels, et plus généralement de toute information à caractère sensible pour le Client.

15. USAGES INTERDITS

Il est contraire à la ligne de conduite du Groupe Snelier que l'utilisateur de l'hébergement effectue ou participe directement ou indirectement à l'une des activités suivantes, par le biais de l'hébergement fourni par le Groupe Snelier :

- Envoyer des courriers électroniques en masse à des personnes qui n'en ont pas fait la demande ("Junk mail", "Pourriel" ou "Spam"). Ainsi, tout envoi de courrier électronique non sollicité par leurs destinataires est strictement interdit. Une plainte avérée pour spamming de la part d'un destinataire entraînera la résiliation du contrat d'hébergement. Une plainte avérée est constituée quand l'expéditeur du message ne peut fournir la preuve d'inscription volontaire du plaignant. Est également compris le spam réalisé par l'intermédiaire de scripts mal configurés présents sur le site Web du Client et permettant ainsi l'accès à des fonctionnalités de messagerie depuis l'extérieur.
- Entreprendre toute autre activité qui viole la loi et menace l'intégrité d'un système informatisé ou viole les règles de conduite généralement acceptées sur Internet.
- Pénétrer ou tenter de pénétrer de manière non autorisée dans un système informatique.
- Utiliser des ressources mutualisées dans le but d'y placer un jeu en réseau ou jeu en ligne pouvant dépasser la charge moyenne normale dédiée à un hébergement mutualisé. Tout compte enfreignant cette règle se verra fermé définitivement et aucun remboursement ne pourra être demandé.

16. RESPONSABILITÉ POUR LES DOMMAGES COMMERCIAUX

Le Groupe Snelier ne peut pas être tenue responsable juridiquement des contenus transmis par son Client. Le Client s'engage à prendre en charge toute procédure et à se substituer en garantie en cas de procès intenté en raison d'un contenu jugé illicite ou attentatoire aux droits des tiers, tant pour les éventuelles indemnités que pour les frais de procédure (y compris les honoraires des avocats) et dépenses.

En tout état de cause, toute action à l'encontre du Groupe Snelier en recherche indemnitaire directe ou indirecte, sur un fondement notamment contractuel ou délictuel, à l'occasion de la formation, de l'exécution, de l'inexécution, de l'interprétation, de la prorogation, de la résiliation, de la fin ou en rapport d'une manière quelconque avec les présentes, ne peut excéder dans son quantum le montant hors taxes que le Groupe Snelier aurait, a ou aura facturé au titre de la relation contractuelle. Le Groupe Snelier ne peut pas être tenue responsable de tout retard, inexécution ou dommage dû à des cas de force majeure, des cas fortuits, des retards de fourniture de contenus ou des changements de version de logiciels.



La responsabilité du Groupe Snelier ne pourra en aucun cas être engagée en cas de retard ou de suspension de la fourniture de la prestation imputable au Client, à un intervenant extérieur (hébergeur, sous-traitant...) ou en cas de force majeure. Ainsi, le Groupe Snelier ne pourra être tenue pour responsable d'un délai non respecté pour cause de tout cas fortuit ou de force majeure au sens de l'article 1148 du Code civil, comme, en particulier, tout acte émanant d'une autorité civile ou militaire, de fait ou de droit de grève, incendie, inondation, dégâts des eaux, tempête et foudre, accident, émeute, attentat, ou encore de la non-livraison par le Client de tout document ou information pour la création ou la mise en service des prestations, de tout fait imputable à un tiers et échappant au contrôle du prestataire, ou plus généralement toute autre circonstance ayant une cause externe et l'empêchant, directement ou au travers d'un tiers, de répondre auxdites obligations. La survenance d'un cas de force majeure a pour effet de suspendre l'exécution des obligations contractuelles du prestataire. De même, en cas de demande particulière du Client concernant les conditions de fourniture des services, dûment acceptées par écrit par la société Groupe Snelier, les délais et coûts y étant liés feront l'objet d'une facturation spécifique complémentaire, sur devis préalablement accepté par le Client.

17. SOUS-TRAITANCE

Le Groupe Snelier se réserve le droit de travailler avec des prestataires indépendants et des sous-traitants et plus généralement s'adjoindre tout tiers pour exécuter sa mission tout en conservant la direction et la responsabilité de son exécution.

18. LITIGES

En cas de difficultés ou de différends entre les parties à l'occasion de l'interprétation, de l'exécution ou de la résiliation du présent accord, les parties conviennent de rechercher une solution amiable dans l'esprit du présent contrat. Le présent contrat est soumis à la loi française et tout litige ou différend qui pourrait naître entre les parties à l'occasion de l'interprétation, de l'exécution ou de la résiliation du présent contrat relèvera de la compétence exclusive des tribunaux de PARIS.

19. FIN DE LA RELATION CONTRACTUELLE

Dans l'hypothèse où une prestation faisant l'objet d'une relation contractuelle entre le Client et le Groupe Snelier n'est pas entièrement réalisée à la fin de la relation contractuelle et que celle-ci a fait l'objet d'un paiement complet de la part du Client, le Groupe Snelier s'engage à transmettre dans un délai de 30 jours un document récapitulatif de l'avancée de cette dite prestation peu important l'identité de la partie mettant fin à la relation contractuelle. Le cas échéant, le Groupe Snelier déterminera seule la somme due au Client en fonction de l'état d'avancement de la prestation. L'acceptation de ce paiement par le Client vaudra renonciation à une quelconque indemnisation supplémentaire.

De même, le Groupe Snelier dispose de standards publicitaires disponibles sur <https://www.snelier.com/nos-standards-publicitaires/> qui régissent l'acceptation de nos contrats.

20. ANNEXES

20.1 RÉSEAUX SOCIAUX

Pour contacter le service : reseaux.sociaux@snelier.com.

Le Client doit transmettre l'accès administrateur de son réseau social à Groupe Snelier. Sans cette action, le Groupe Snelier ne sera pas en mesure de démarrer la campagne de communication. Le Client est informé de la date de lancement de sa campagne, de son calendrier éditorial et des coordonnées de son Community Manager référent. Le Client bénéficie d'un appel téléphonique effectué par le service Client et/ou le service réseaux sociaux afin de déterminer la



ligne éditoriale de la campagne. Celle-ci débute la semaine définie par le biais du calendrier éditorial transmis au Client en début de projet. Si le Client ne transmet pas à Groupe Snelier

l'accès administrateur de ses réseaux sociaux, les "posts" (publications) prévus dans le calendrier éditorial de la campagne seront considérés comme réalisés et les budgets prévus pour chaque publication (cas des offres comprenant une sponsorship) considérés comme dépensés (il en est de même si le Client fournit hors délais les éléments indispensables à sa campagne). Le Groupe Snelier ne peut pas être tenu pour responsable si la page ou compte du Client est inaccessible ou bloquée par FACEBOOK / INSTAGRAM / META, quelle qu'en soit la raison,

antérieurement ou durant la période de souscription de l'abonnement. Si FACEBOOK bloque la page FACEBOOK du Client, le Client demeure redevable de son abonnement, il en est de même pour le compte INSTAGRAM. Les publications ne sont pas validées par le Client préalablement à leur publication. Le Community Manager n'est pas dans l'obligation de contacter le Client avant chaque publication. En revanche, le Client peut contacter le Community Manager par mail et par téléphone. Le Client doit transmettre au Groupe Snelier l'accès Administrateur de sa page Facebook et/ou Instagram. Pour pouvoir faire de la publicité sur le réseau Instagram, il est requis de relier le compte professionnel Instagram à la page professionnelle Facebook et d'en confier les accès au Groupe Snelier. Le Groupe Snelier peut créer une page professionnelle Facebook si nécessaire.

Rendez-vous téléphonique avant le lancement de la campagne :

— Le Client bénéficie d'un rendez-vous téléphonique pour définir sa ligne éditoriale, recevoir par email son calendrier éditorial et prendre connaissance des coordonnées de son community manager référent. Lors de ce premier point, le service Réseaux Sociaux et/ou le Service Client échange avec le Client pour les accès à sa page professionnelle Facebook et/ou son compte professionnel Instagram.

Points téléphoniques pendant la campagne :

BOOSTIME | BOOSTIME + | CM MAX | CM MAX + : le contact entre le Client et son community manager se fait par mail et/ou par téléphone.

NOMBRE DE PUBLICATIONS & BUDGET PUBLICITAIRE

BOOSTIME Facebook ou Instagram : 1 à 2 publications par mois avec 30€ de publicité par publication (2 si souscription à l'option 2 POSTS PAR MOIS). BOOSTIME + : 1 à 2 publications par mois sur Facebook et Instagram, avec 60€ de publicité par publication (30 € sur Facebook, 30€ sur Instagram) (2 si souscription à l'option 2 POSTS PAR MOIS). CM MAX : 4 publications par mois sur Facebook et Instagram, sans aucun budget publicitaire, publications relevant des thématiques convenues avec le Client lors de son premier entretien téléphonique. CM MAX + : 8 publications par mois sur Facebook et Instagram, sans aucun budget publicitaire, publications relevant des thématiques convenues avec le Client lors de son premier entretien téléphonique.

Format des publications Facebook et Instagram :

Les publications réalisées sont uniquement dans des formats d'images statiques. Aucun format vidéo n'est créé. Cependant, le Client peut fournir une vidéo, d'une durée maximum de 30 secondes. Le community manager peut la diffuser à la place du visuel statique initialement prévu. Les publications des offres CM MAX et CM MAX + sont réalisées conformément aux thématiques définies avec le Client lors de son premier entretien téléphonique. Les publications des offres CM MAX et CM MAX + NE sont PAS réalisées sur-mesure à la demande du Client. Celles-ci se restreignent exclusivement aux thématiques ci-après définies : Offre/Présentation de produits, Avis Client, Citation, Tips, astuces, Checklist, Avant / Après, Recette / Menu, Mème / Humour, Valeurs de l'entreprise, Origine des produits, Journée commémorative, Présentation d'équipe / les



coulisses, Sondages, Remerciements, Statistiques / Chiffres clés, Actualités, FAQ, Offre d'emploi, Teaser, Interview, Évènement d'entreprise, Post à trou, Presse. Les publications sont adaptées graphiquement à la charte graphique du Client.

Disponibilité du Client avant le lancement de la campagne :

Si le Client s'avère indisponible, ou ne répond pas aux emails envoyés par le Groupe Snelier concernant le lancement de sa campagne Facebook et Instagram, la ligne éditoriale et les paramètres de ciblage publicitaires seront définis par le community manager. Le contact téléphonique est requis pour le lancement de la campagne Instagram afin de recueillir les accès techniques. Concernant l'accès au compte Instagram, le Client est amené pour des raisons techniques à transmettre son identifiant et mot de passe pour établir une connexion. Sans ces identifiants, la campagne Instagram ne pourra pas être réalisée, et le Client demeurera redevable de son abonnement.

Modifications d'une publication postée :

Les seules modifications possibles suite à une publication sont celles imputables à une erreur du

Groupe Snelier, par exemple un libellé de produit incorrect. Tout autre demande de modification devra être expressément formulée et motivée par le Client, et pourra donner lieu à un devis. Si le Client constate une erreur de publication (faute d'orthographe, image non conforme, etc.) et souhaite que cette dernière soit modifiée, il doit le notifier immédiatement par mail à reseaux.sociaux@snelier.com.

Conditions de résiliation d'abonnement Facebook et Instagram :

Les services Facebook et Instagram du Groupe Snelier peuvent être résiliés par le Client, en respectant un préavis de 2 mois pour les offres d'hébergement et d'infogérance liées à des prestations de services. La résiliation peut également se faire à l'initiative du Groupe Snelier, en cas de comportement contraire à la loi ou à la charte du groupe, d'activités illicites ou contraires à la moralité ou à la sécurité publique. Dans ces cas, la résiliation se fait sans indemnité.

Conditions générales de vente et de fourniture de service :

Ces conditions générales de vente et de fourniture de service s'appliquent à tous les produits et services offerts par le Groupe Snelier. Elles prévoient les termes et conditions sous lesquels ces produits et services sont fournis et acceptés.